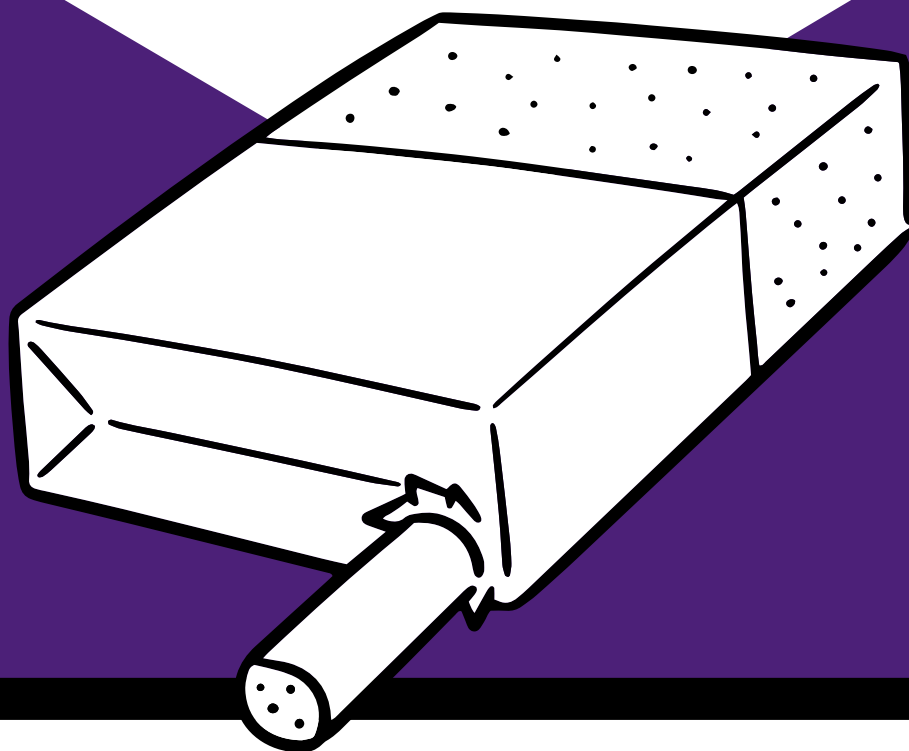


NON **NON** AUX **TRAFICS**



RAPPORT
sur la vente de cigarettes
de contrefaçon
en Seine-Saint-Denis

Introduction

Cela fait plusieurs années que nous alertons les pouvoirs publics d'État sur la situation intolérable provoquée par les trafics de cigarettes à la sauvette dans nos quartiers, et plus particulièrement aux abords des stations de métro, tram, et transports en communs.

Cela fait plusieurs années que la réponse apportée est notoirement insuffisante. La situation ne fait qu'empirer, au point de rendre la vie dans ces quartiers invivable pour les habitants. Baisse du chiffre d'affaires et perte de clientèle pour les commerçants, calvaire des femmes qui sont la cible récurrente d'insultes et de provocations de la part des vendeurs, souvent alcoolisés et sous médicaments ou stupéfiants, atmosphère oppressante pour toutes et tous. Les vols, les agressions et les rixes sont le lot commun de nos riverains.

Et au cœur de tout ceci, quelques centaines d'hommes, souvent sans papiers, pour lesquels ce trafic est le seul moyen de subsistance, qui sont le dernier maillon d'un réseau de trafic international désormais bien documenté et qui se rapproche en de nombreux points du trafic de stupéfiants.

Les maires des villes concernées sont démunis pour y faire face, aussi bien sur le fond du problème que sur ses conséquences. La police municipale ne peut pas démanteler des réseaux de trafiquants de drogues ou de cigarettes, elle ne peut pas enquêter, et elle ne peut pas décider d'une garde à vue. Elle n'est pas non plus équipée pour maintenir l'ordre face à des individus armés qui veulent en découdre, parce que ce n'est pas sa vocation. La police municipale peut seulement être mobilisée pour empêcher la vente, confisquer

des paquets de cigarettes et assister la police nationale, ce qu'elle fait au détriment par ailleurs de ses autres missions de proximité.

Le caractère international de cette filière de trafic, la violence des délits et altercations et le besoin d'une stratégie sociale globale de prise en charge des vendeurs appellent ainsi une seule et même conclusion : c'est à l'État qu'il revient de mettre les moyens dans la recherche de solutions pérennes pour démanteler les filières, proposer une autre voie aux vendeurs et coordonner les réponses judiciaires et policières.

Nous avons un temps pensé que l'arrivée des Jeux Olympiques permettrait le sursaut et une action coordonnée des pouvoirs publics pour résoudre le problème en profondeur. Plus le temps passe et plus il apparaît évident que cela ne sera pas le cas, et que si action il doit y avoir elle ne sera que superficielle pour pacifier l'espace public en apparence le temps des manifestations olympiques. Cela n'aurait absolument aucun sens.

Pas un jour ne se passe sans que nous recevions des courriers d'habitants résignés qui n'attendent plus rien de la police nationale et envisagent de déménager, de commerçants qui s'apprêtent à mettre la clé sous la porte, de parents qui ne supportent plus que leurs enfants grandissent dans cette atmosphère.

Avant que la situation ne dégénère encore davantage, nous appelons l'État à saisir toute la gravité de la situation et à agir contre les trafics de cigarettes à la sauvette en Seine-Saint-Denis et plus largement en Ile-de-France, dans toutes les communes qui sont confrontées à cette situation catastrophique.

État des lieux

LA VENTE ILLÉGALE DE CIGARETTE ET LES RÉPONSES DES MUNICIPALITÉS

ville de
Pantin

PANTIN

Historiquement présent aux Quatre-Chemin, le trafic de cigarettes à la sauvette s'est étendu au secteur Hoche depuis deux ans.

La présence de vendeurs à la sauvette occasionne de nombreux conflits avec les commerçants, des incivilités et propos sexistes, des vols à la tire et des actes d'agressivité, jusqu'à des rixes à l'arme blanche.

En février 2023, l'omniprésence de ces vendeurs du tabac de contrebande, aux abords de la station de métro Hoche a eu comme conséquence la fermeture de plusieurs commerces en signe de protestation.

La situation est aussi dégradée aux sorties des bouches de métro des Quatre Chemins (station Aubervilliers Pantin Quatre Chemins) et a suffisamment dégénéré

dans ce quartier pour aboutir en décembre 2023 à une rixe avec armes blanches entre vendeurs, soldée par un blessé grave, les faits s'étant déroulés sur la voie publique à un horaire de fortes fréquentations de la population.

L'action de la police municipale est prioritairement dédiée à la lutte contre ces trafics de contrebande, qui ne s'arrêtent pas aux cigarettes frelatées mais concerne de plus en plus la vente de médicaments à très forte dépendance, au premier rang desquels Rivotril et Prégabaline (qui entraînent désinhibition, troubles cognitifs, agressivité...).

De mars à mai 2023, la police municipale était ainsi présente de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h soit 6 h quotidiennement du lundi au vendredi. Depuis l'été 2023, le dispositif est partagé avec la police nationale pour assurer un maximum de présence en continu chaque jour. En moyenne 2 opérations communes police nationale/police municipale sont organisées chaque semaine depuis le début de l'année sur les secteurs Hoche et Quatre-Chemins.

Depuis février 2023 la police municipale de Pantin a consacré :

- 1 000 h de son temps de présence au secteur Hoche ;
- Plus de 6 012 de paquets de cigarette ont été saisis ;
- Plus de 200 d'interpellations ont eu lieu.

Cependant, malgré nos nombreuses actions et celles de la police nationale, nous ne constatons pas d'amélioration significative sur le secteur et l'activité perdure. Elle tend même à se déplacer dans les parcs publics et dans les halls d'immeubles où les paquets de cigarettes sont cachés.

Accompagné de commerçants à bout, Bertrand KERN, Maire de Pantin, a rencontré en mars 2023 Le Préfet de Police de Paris, le Préfet de la Seine-Saint-Denis, le Directeur de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne et le Chef d'État-major de la direction régionale de la Police judiciaire de Paris. Des promesses avaient été faites, et un effort de présence avait même réussi à pacifier pendant quelques semaines les axes majeurs du trafic. Une accalmie de très courte durée car à la faveur des mouvements sociaux contre la réforme des retraites ou d'événements au stade de France, ces effectifs supplémentaires et même la grande majorité des effectifs du commissariat ont été réquisitionnés, laissant nos quartiers à l'abandon.

Depuis plusieurs années, le Maire alerte les pouvoirs publics d'État, Préfet de département, Préfet de Police, Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur. Des vœux, des courriers, des tribunes laissés la plupart du temps sans réponse.

Le maintien de l'ordre est fondamentalement une compétence du Ministère de l'Intérieur et de la Préfecture de Police de Paris, qui est censée disposer des effectifs pour cela. Une ville comme Pantin compte une vingtaine de policiers municipaux pour six fois plus de policiers au commissariat de police, et encore, leur nombre a diminué ces dernières années en proportion de la population : de plus de 130 policiers il y a 20 ans quand la ville comptait 49 000 habitants, ils sont aujourd'hui à peine 120 pour 60 000 habitants.

Malgré la mobilisation des policiers qui interviennent régulièrement, tentent de remonter les filières locales, d'appréhender et de déferer les auteurs du trafic, le problème semble insoluble à l'échelle locale. Les individus arrêtés retrouvent leur liberté et leur point de deal faute de réponse judiciaire et sociale.

Enfin, avec l'augmentation du paquet de cigarette à 12 € en mars 2024, et 13 € annoncé en 2025, il est à craindre un renforcement des marchés parallèles. En Ile-de-France, ce sont déjà 40,9% des cigarettes consommées qui ne proviennent pas du réseau des buralistes

(rapport SEITA 2023). Quelles dispositions sont envisagées par l'État pour lutter contre le gonflement des marchés parallèles.



MONTREUIL

À Montreuil, concernant les ventes de cigarettes de contrebande spécifiquement, un courrier daté du 28 mars 2022 a été envoyé au procureur de la République. Depuis presque deux ans maintenant, l'axe de la Porte de Montreuil à la mairie de Montreuil (centre commercial de la Grande Porte et son parvis, les sorties de métro Robespierre, Croix de Chavaux et Mairie de Montreuil, le marché de Croix de Chavaux et les abords de la place Jean Jaurès) est impacté par le développement du marché illégal de cigarettes de contrebande mais aussi de médicaments. Le commissariat est mobilisé sur cette problématique, la police municipale est également présente sur l'espace public. Néanmoins, lorsque les vendeurs sont interpellés, ils sont immédiatement remplacés, ce qui ne permet pas de résorber durablement le trafic.

À la suite de ce courrier, une réunion s'est tenue le 6 décembre 2022 en présence de Madame Loline Bertin, adjointe à la tranquillité publique, à la brigade propreté, à la prévention et à la vie nocturne, de Monsieur Patrick Pichenet, chef de la PM, Monsieur Martial Berne, Commissaire général de Montreuil, Madame Céliane Bourcier, responsable secteur ligne 9, Madame Louisa Maalem, pilotage et coordination de la sécurité, Monsieur Jean-Michel Deroche, assistant prévention et Monsieur Paolo Lopes, responsable territorial et de Jérôme PILLON, directeur Prévention, sécurité, tranquillité publique pour la ville de Montreuil.

À l'issue d'une itinérance au niveau de la station de Mairie de Montreuil et de ses abords, des actions ont été définies, tant sur les infrastructures afin de limiter le stockage de paquets de cigarettes, que sur de la prévention (sensibilisation par le biais de messages sonores dans l'enceinte de la station, actions de sensibilisation par le biais du référent de la police nationale dédié aux actions de prévention dans les établissements scolaires).

Des actions conjointes SUR / PM / PN se sont également déroulées au rythme d'une semaine par mois puis d'une journée par semaine.

Il est également prévu d'organiser un groupe de travail opérationnel auquel le référent du Parquet sur cette question, à savoir Monsieur Julien Cerqueira, chef de la division des affaires économiques et financières du parquet de Bobigny sera convié.

Des interrogations quant aux suites données par le Parquet sur cette question demeurent. Sur certains territoires, une réponse pénale dissuasive est prononcée, notamment par une mesure d'interdiction de paraître. Quel en est l'impact réel ?

Des plaintes de riverains, commerçants... continuent de nous arriver aujourd'hui. Ces nuisances ont lieu tous les jours et peuvent se tenir jusqu'à des heures très tardives (2 h du matin). Ce trafic peut susciter des rixes/règlements de compte par armes blanches entre vendeurs où chacun a décidé de s'approprier une partie de l'espace public. Les nuisances sont diverses : cris, hurlements, bagarres... Introductions régulières dans des halls d'immeubles et les parties communes. Un climat d'insécurité s'est installé pour certains habitants.

Depuis le mois d'août 2023, ce sont plus de 120 paquets qui ont été récupérés par la PM et 2 auteurs mis à disposition de la PN.

Le maire de Montreuil a adressé en février 2024, un courrier au président du tribunal judiciaire dans lequel, nous l'informons de

la venue à Montreuil le 8 décembre dernier de monsieur le Procureur de la République, avec lequel nous avons pu échanger, en présence de monsieur le Maire, sur différents sujets dont la question épineuse de la vente de cigarettes de contrebande.

Cette activité constitue un commerce parallèle prohibé, facteur de risques à la fois pour la santé publique et pour la santé économique de nos bureaux de tabac. Elle fait également l'objet d'une inquiétude croissante des représentants des buralistes de notre territoire dont la chambre syndicale d'Île-de-France nous a d'ailleurs à plusieurs reprises alertés. Des plaintes de riverains et de commerçants nous parviennent régulièrement. Ces nuisances ont lieu tous les jours et peuvent se tenir jusqu'à des heures très tardives (deux heures du matin). Ce trafic peut susciter des rixes, règlements de compte avec armes entre vendeurs car chacun a décidé de s'approprier une partie de l'espace public. Les nuisances sont diverses : cris, hurlements, violences volontaires, introductions régulières dans des halls d'immeubles et des parties communes, tout cela engendrant un climat d'insécurité pour les habitants. Depuis le mois d'août 2023, plus de 120 paquets ont été récupérés par la police municipale et deux mis en cause mis à disposition de la police nationale.

Des actions conjointes (groupe de protection et de sécurité des réseaux / police municipale / police nationale) se déroulent régulièrement et des sanctions ont été également portées contre des commerçants du marché qui étaient complices de cette activité.

Le commissariat est mobilisé sur cette problématique et la police municipale est également présente sur l'espace public. Le centre de supervision urbain, quant à lui, est une grande aide pour l'identification des caches grâce à la présence des caméras de vidéoprotection. Néanmoins, lorsque les vendeurs sont interpellés, ils sont immédiatement remplacés, ce qui ne

permet pas de résorber durablement le trafic et toutes les nuisances occasionnées.

Des interrogations quant aux suites judiciaires données sur cette question demeurent. Quelles sanctions pénales dissuasives peuvent être prononcées à l'encontre de ces auteurs ? De quelle façon ces peines empêchent-elles la réitération de l'acte ? Enfin, le tribunal dispose-t-il de statistiques relatives au nombre de vendeurs poursuivis sur le territoire de Montreuil et sanctionnés pénalement ?



ROMAINVILLE

Actuellement, la ville n'est pas concernée par le phénomène de vente à la sauvette. Toutefois, ROMAINVILLE participe à l'action commune par anticipation car elle sera très probablement concernée dès l'ouverture de la station de métro Carnot (ligne 11) prévue pour début mai 2024.



BOBIGNY

La Ville de Bobigny a constaté depuis le début des années 2020 le développement des ventes à la sauvette sur le pôle Pablo-Picasso (tramway, métro et 8 lignes de bus - 55 000 voyageurs / jour).

Des opérations dédiées à la lutte contre ces phénomènes ont immédiatement été programmées par la Police municipale. Le phénomène a néanmoins pris de l'ampleur. Nous constatons également un regain d'agressivité : présence

d'armes blanches, luttes de territoire, vols, agressions aux abords de la gare Pablo-Picasso.

Ce phénomène a entraîné par ailleurs plusieurs squats ou tentatives de squats de biens communaux, qui ont nécessité de nombreux travaux de sécurisation (environ 150 000 euros depuis 2020).

En juin 2022, la municipalité a souhaité à la fois amplifier l'activité de la police municipale contre ces phénomènes, et mener des opérations de prévention et de mobilisation citoyenne. La présence d'élus et de médiateurs est ainsi programmée, une fois par mois : diffusion d'un message d'alerte (flyers + messages sonores), discussion avec les usagères et usagers des transports.

Les riverains ont été associés à ces mobilisations. Le Syndic de copropriété de la résidence des Sablons ainsi que l'Amicale des locataires de la résidence Picasso ont notamment pris part à ces opérations à plusieurs reprises. On note également la présence régulière de membres de la Chambre syndicale des buralistes et de son président.

À l'occasion du « Mois sans tabac » (novembre 2022), un médecin de l'association Le Souffle a également été sollicité pour une opération de prévention contre le tabac, en marge d'une de ces soirées de mobilisation.

Parallèlement la municipalité interpelle régulièrement les pouvoirs publics pour solliciter des moyens de lutte contre ce phénomène de trafics (renforcement de la présence policière sur site, intensification des procédures judiciaires...). En lien avec les villes de Noisy-le-Sec et la Courneuve, qui menaient des opérations similaires, Bobigny a organisé une « conférence de presse itinérante » le 22 mars 2023. Les trois villes demandaient notamment la création d'une Cellule intercommunale de prévention de la délinquance dédiée à la lutte contre la vente de cigarettes à la sauvette, pour mieux coordonner la lutte contre ces phénomènes par définition très mobiles.

Indicateurs d'activité de la Police municipale

Saisis de produits destinés à la vente à la sauvette :

- 6081 paquets de cigarettes
- 281 produits pharmaceutiques (prégabaline)
- 141 produits alimentaires
- 72 produits de maroquinerie / téléphonie

Interpellations pour vente à la sauvette : 122

La lutte contre la vente à la sauvette mobilise 1 équipage (3 agents) à mi-temps.



NOISY-LE-SEC

Le trafic de cigarettes de contrebande et de contrefaçon se concentre dans le ville de Noisy-le-Sec autour de la gare RER E et de la station du terminus du tramway T1. Depuis 2020, nous constatons une hausse du nombre de vendeurs qui génèrent des nuisances au quotidien pour les habitant-e-s, les usagers et usagères des transports en commun. En parallèle de la vente de cigarettes, des médicaments et des stupéfiants sont régulièrement trouvés sur les vendeurs.

La vente de cigarette à la sauvette s'inscrit dans une logique concurrentielle de défense d'un territoire impliquant parfois des tensions et conflits entre les vendeurs. Ainsi, les altercations ou les agressions avec armes blanches ont sensiblement augmenté dans le secteur de la gare RER les dernières années. Outre l'occupation de l'espace public qui peut générer des difficultés de mobilité pour les piétons, la présence continue de ces individus engendre une dégradation du sentiment de sécurité. En effet, le harcèle-

ment de rue à caractère sexiste et sexuel est récurrent, rendant l'espace public encore moins sûr pour les femmes. De plus, les affaires de vol à l'arraché se multiplient sur ce secteur. Les tensions entre habitant-e-s et les vendeurs s'accroissent et l'absence de réponse durable pour endiguer ce phénomène laisse redouter des expéditions punitives de la part d'habitant-e-s qui aspirent à se faire justice eux-mêmes. L'augmentation du prix du paquet de cigarettes chez les bujalistes explique la demande croissante de ces produits.

La Municipalité de Noisy-le-Sec s'investit dans la lutte contre la vente de cigarettes à la sauvette à travers les actions récurrentes de la police municipale de saisie de paquets de cigarettes retrouvés sur les vendeurs ou dans des cachettes attenantes au point de vente. La présence d'agents de la ville (ASVP ou police municipale) dans le secteur de la gare RER contribue à l'éloignement temporaire des vendeurs. Les élu-e-s se sont également mobilisé-e-s dans une campagne de dissuasion d'achat de cigarettes de contrebande/contrefaçon en direction des consommateurs via une pétition, des tracts ou des visuels affichés aux alentours de la gare. Une cellule de veille réunissant des représentants de commerçants, d'habitants, la Police nationale, les transporteurs et les élu.es a été mise en place. Un vœu pour réclamer les moyens de lutter contre le trafic de cigarettes a été adopté à l'unanimité au Conseil municipal en décembre 2021. Plusieurs courriers du Maire ont été adressés au Ministre de l'Intérieur et au Préfet de police.

Les pouvoirs publics ont été maintes fois alertés concernant ce problème public qui est difficile à endiguer avec le peu d'effectifs mis à disposition sur la commune, conséquence directe de la déqualification du commissariat de plein exercice en commissariat subdivisionnaire. La coopération entre les différentes forces de sécurité ont certes produit des résultats (cf. encadré) mais la municipalité n'a pas de visibilité sur les suites judiciaires des interpellations. En

2022 et 2023, les opérations de la Police nationale ont mené à 139 gardes à vue et celles de la SUGE à 50 interpellations d'individus soupçonnés de vente illégale de produits de contrefaçon.

Nombre de saisies par la PM	4897 ¹
Nombre de patrouilles PM	470
Nombre de saisies par la PN	8820 +139 GAV
Nombre de saisies par la SUGE	10258 paquets saisis + 50 interpellations
Opérations conjointes (PM/PN/SUGE)	33

1. Toutes les données présentées dans ce tableau concernent les années 2022 et 2023



LA COURNEUVE

1. Travail partenarial de qualité : le quartier de Reconquête Républicaine sur les Quatre-Routes

Après plusieurs mobilisations associant les habitants et les commerçants sur la place du 8 mai 1945 (terminus de la ligne 7), l'État a accordé à la Ville de La Courneuve la mise en place d'un quartier de reconquête républicaine sur le secteur des Quatre-Routes, représentant 30 policiers dédiés. Ce dispositif conforte un travail partenarial solide entre l'État et la municipalité sur la sécurité comme sur la prévention.

2. Mobilisation pour la prévention de la consommation de cigarettes de contrebande sur les Quatre-Routes

La municipalité a poursuivi sa mobilisation avec les riverains dans une perspective de prévention. La campagne de communication « géante » dévoilée en décembre 2021

lors d'un rassemblement associant 150 riverains et consistant en la fermeture des commerces de la place a permis de sensibiliser sur les risques pour la santé de la consommation de ces cigarettes, la lourde amende encourue, ainsi que les effets délétères sur l'ambiance du quartier. Le choix a été fait de transmettre les messages en plusieurs langues afin qu'ils soient compréhensibles par le plus grand nombre.

3. Améliorer le cadre de vie au niveau du parvis de la gare RER B pour décourager les vendeurs

Le second quartier concerné par le trafic de cigarettes est la gare RER B. Il s'agit de la 30^e gare de France en termes de flux voyageurs (plus que Toulouse, autant que Nantes). Afin de changer la donne et endiguer le phénomène la Ville a dépensé 1,5 millions d'euros dans la mise en lumière artistique du parvis de la gare RER B et la création d'un petit marché composé de 5 chalets.

Il a été convenu PN/PM/EPT un travail spécifique pour intervenir sans cesse sur place et ainsi limiter les installations dans ce cadre nouveau et décourager les vendeurs.

4. Bilan et perspectives : ouverture d'une gare du Grand Paris Express

Le travail ainsi mené par l'Etat et la Ville a permis d'améliorer de manière sensible la lutte contre le trafic de cigarettes sur deux secteurs clés : Quatre-Routes et Gare RER B.

Le 3^e point de ventes concerne le secteur des 6-Routes. Il s'agit d'avancer désormais sur ce secteur qui accueillera en 2026 la gare du Grand Paris Express « La Courneuve Six-Routes » (ligne 16 et ligne 17 du GPE).

Finalement, la municipalité reste donc pleinement mobilisée pour endiguer le phénomène sur le terrain et pour exiger les moyens permettant un droit à la tranquillité pour toutes et tous.

Revendications

Face aux constats dessinés par les différentes municipalités, la vente de cigarettes de contrefaçon devient un problème public face auquel l'État doit prendre des mesures concrètes. Ce rapport propose quelques préconisations de politiques publiques dans l'optique de réduire ces activités dommageables pour le bien-être des habitants.

Création d'une brigade de lutte anti-traffics de la police nationale à l'échelle du département sur le modèle des brigades d'enquête spécialisée parisiennes

Des brigades mobiles dédiées aux enquêtes et à la lutte contre les réseaux de contrebande interviennent régulièrement sur les « hot-spot » parisiens, dans le 18^e arrondissement notamment. De telles brigades devraient également être déployées sur le département de la Seine-Saint-Denis, qui est aujourd'hui le centre névralgique des trafiquants en Ile-de-France.

Des renforts spécifiques de policiers nationaux pour assurer une présence régulière sur les principaux lieux de trafic de nos communes

La présence policière reste un des moyens les plus efficace pour assécher durablement un point de trafic. Or, les communes de Seine-Saint-Denis sont en déficit chronique de policiers nationaux. C'est d'ailleurs l'un des grands indicateurs de l'inégalité territoriale subie par le département et mis en lumière par le rapport 2023 de l'Observatoire des inégalités d'Est Ensemble publié en mars 2024.

À titre de comparaison, on compte seulement 34 policiers pour 10 000 habitants en Seine-Saint-Denis contre 44 dans les Hauts-de-Seine. En moyenne également, nos commissariats ont tous perdu en effectifs depuis 20 ans, alors que la plupart des communes ont vu leur nombre d'habitants augmenter.

Un bilan des actions du grand « plan tabac 2023-2025 » annoncé en 2023 par Gabriel Attal, alors Ministre des Comptes publics. Pourquoi ce plan n'est-il pas déployé sur nos territoires ?

En décembre 2022, Gabriel Attal présentait les objectifs d'un grand plan tabac 2023-2025 qui visait à « *adapter la riposte douanière à l'ampleur inédite prise par le marché parallèle du tabac* ». Articulé autour de 4 axes : l'amélioration du renseignement douanier, le renforcement des moyens d'action et d'enquête, la modernisation des outils de contrôle et la coopération internationale, il devait servir à endiguer le phénomène des traffics. Quelles actions ont été menées ? Pour quels résultats ? Vu de nos territoires, la situation n'a jamais été aussi dégradée ; comment l'expliquer et comment surtout, comment l'État compte-t-il agir ?

Revendications

Création d'un Groupement Local de Traitement de la Délinquance

Créés à l'initiative du procureur de la République, ce dispositif permettrait de concentrer l'attention des forces de police et de la justice sur ce problème circonstancié et localisé. On a pu observer la création de GLTD en Ile-de-France concernant des thématiques précises à l'instar des rixes entre groupes de jeunes. Le collectif de municipalités est convaincu que la création d'un GLTD centré sur la vente de cigarettes de contrefaçon contribuerait à trouver des solutions en lien avec les services de l'Etat.

Mobilisation d'une partie des recettes liées aux taxes sur le tabac pour lutter contre les trafics

Dans le cadre des politiques publiques de santé, l'augmentation constante des taxes sur les produits de tabac chez

les buralistes a pour objectif de dissuader les consommateurs de fumer et de les protéger des substances néfastes dans les cigarettes. Pourtant, le pouvoir d'achat contraint des habitants de la Seine-Saint-Denis les pousse à acheter des cigarettes de contrefaçons vendues à bas prix. Nous proposons donc de dédier une partie des recettes fiscales dans la lutte à la filière de la production et la vente de cigarettes de contrefaçon.

Un parcours d'insertion social et professionnel pour les revendeurs volontaires

Comme énoncé dans la partie liminaire de ce rapport, les vendeurs de cigarettes de contrefaçon ne se trouvent pas des conditions matérielles optimales afin de sortir du système d'exploitation économique dans lequel ils sont enfermés. La réponse pénale, policière et judiciaire doit être complétée par des dispositifs de réinsertion professionnelle et sociale afin de les écarter de cette économie parallèle délétère pour tous.

Annexes

la**C**ourneuve

**La cigarette
... de contrebande
TUE
LE QUARTIER**

Contraband... cigarettes
are killing the district

சட்டப்படி தடை செய்யப்பட்ட...
சிகரெட்டுகள் மாவட்டத்தைக் கொல்வின்றன

走私香烟危害社区

سجائر... كونتراباند 'تقتل الحي

lacourneuve.fr
f t @ in

la**C**ourneuve

STOP aux trafics

Élus et riverains se mobilisent pour alerter les usagers contre les dangers des trafics.

ÉCOUTEZ LEUR MESSAGE, RELAYEZ-LE !



Bobigny mobilise des moyens exceptionnels pour lutter contre les trafics, les nuisances et les violences qu'ils engendrent.

Aidez-nous à faire reculer les trafics : n'achetez pas de produits de contrebande.

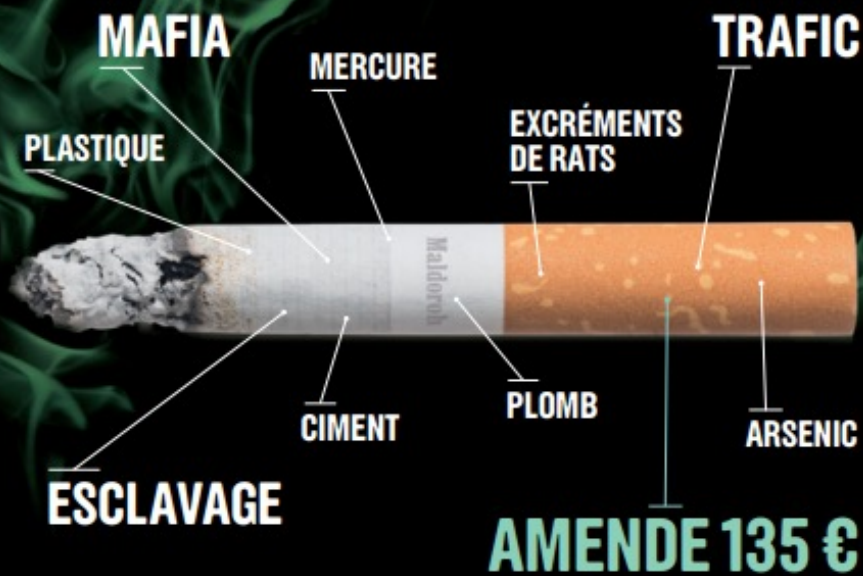
De janvier à septembre 2023, la Police municipale a saisi plus de 4200 paquets de cigarettes de contrebande, 223 boîtes de comprimés et 142 lots de produits divers (maroquinerie, alimentaire...). Pour garantir la sécurité et la tranquillité des riverains et des voyageurs, nous attendons de l'État une mobilisation au moins équivalente.

Avec nous, exigez :

- ➔ une présence permanente de la police nationale
- ➔ l'affectation d'une centaine d'agents au commissariat de Bobigny : c'est ce qui manque pour être au même niveau d'effectifs par habitant que Paris.

ville de
Pantin

ville de
Pantin



CIGARETTE DE CONTREBANDE

FAUSSES CIGARETTES, VRAIS PROBLÈMES !

FUMER NUIT GRAVEMENT À VOTRE SANTÉ ET À CELLE DE VOTRE ENTOURAGE
📞 Pour arrêter de fumer : www.tabac-info-service.fr ou 39 89 / 0,15 €/min



PRODUITS PLUS DANGEREUX

INSÉCURITÉ

135 €

D'AMENDE

TRAFICS



**VOUS
PENSIEZ
FAIRE UNE
BELLE
AFFAIRE ?**

NON AUX
CIGARETTES DE
CONTREBANDE

Signez



la pétition



Les « fausses » cigarettes ne bénéficient d'aucun contrôle sanitaire, leur composition est plus nocive (arsenic, ciment, excréments d'animaux...) que celle des cigarettes « normales ». Le consommateur s'expose à une interpellation policière, une confiscation des produits et une amende de 135 €